



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 20 décembre 2024 par le Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant diverses dispositions relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine', portant le numéro 77.341/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 13 janvier 2025, à la demande du Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale.